



Construire sur un terrain en zone agricole possédé par une sci

Par **pierreB**, le **09/03/2008** à **11:11**

Bonjour,

Je sais qu'un agriculteur a le droit de faire constuire sur une zone agricole tout bâtiment nécessaire à son exploitation (y compris son propre logement); c'est du moins ce que l'on m'a dit à la DDE.

Par contre, j'aurais voulu savoir si un agriculteur ayant une activité agricole sur un terrain qui appartient à une SCI dont il a des parts a les même droits?

Merci d'avance.

pierre.